

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 65-414-1931 mutations

n° 65-414-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mai 1931

Numéro JO

n° 414 du 31/05/1931

Date du numéro

31 mai 1931

### TEXTE INTÉGRAL

le magasin du service des travaux publics sera, à compter du 1er juin 1931, placé sous la surveillance et la responsabilité de l'ingénieur-adjoint Robin. M. Robin aura droit, de ce fait, à l'indemnité annuelle de 600 francs prévue au budget, chapitre 4,

#### article 1er

La passation de service de M. Ghaleb à M. Robin fera l'objet d'un procès-verbal en quadruple exemplaire qui devra être visé par l'ingénieur et chef, chef du service des travaux publics. et par le Gouverneur. L'écrivain auxiliaire Rahim Amine, en service au 2e bureau, assurera les fonctions de comptable du Magasin du service local et dépositaire comptable qu mobilier de l'hôtel du gouvernement. il aura droit, en ces qualités, aux indemnités prévues au budget,

chapitre 8, article 3 et

chapitre 3,

#### article 3

La passation de service de M. Ghaleb à Rahim Amine fera l'objet d'un procès-verbal en triple exemplaire qui devra être visé par le chef du 2e bureau et par le gouverneur.